

# PROJET EDUCATIF D'EDUCATION ENVIRONNEMENT 64

*Approuvé par le bureau le 7 juin 2010*

## **Préambule :**

L'association situe clairement son projet éducatif dans le cadre des articles 1 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 :

**Article 1 :** Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

**Article 26 :** ... L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme.

Education à la dignité de chacun, la sienne et celle de l'autre ; et « plein épanouissement de la personnalité humaine » fondent notre projet éducatif.

Le projet éducatif s'inscrit dans les objectifs généraux de l'association, définis à l'article 2 des statuts :

- Former des citoyens concernés et responsables de leur environnement,
- Faire progresser et promouvoir l'éducation à l'environnement,
- Assurer des actions de formation,
- Effectuer une découverte de l'environnement dans le respect des milieux, des sites et des personnes qui y vivent et y travaillent,
- Etre un lieu d'expériences et de recherches pédagogiques sur la pratique de terrain,
- Favoriser des approches pluridisciplinaires passant par des méthodes actives,
- Etre un partenaire privilégié des instances administratives, des collectivités publiques et de tous les organismes concernés par l'éducation à l'environnement.

Le projet éducatif s'articule sur quatre objectifs majeurs :

## **A – FAVORISER L'EPANOUISSEMENT de la PERSONNE :**

**Notre souci est de favoriser :**

- ✓ Une plus grande autonomie,
- ✓ Un respect des rythmes de chacun,
- ✓ Un développement de la personnalité, du sens critique,
- ✓ Une diversification des savoir-faire,
- ✓ Un développement des activités sensorielles, de l'imaginaire et la créativité de chacun,
- ✓ Une ouverture des centres d'intérêts.

Le choix de pédagogie active mettant la personne (enfant, adulte) en situation d'acteur est une composante essentielle de notre pratique éducative.

Cette dernière prend corps dans l'alternance de situation pédagogique dont le but est d'être une source d'éveil et d'épanouissement.

## **B – EDUQUER au VIVRE ENSEMBLE**

Nous considérons la vie collective comme un élément incontournable dans la construction de l'individu et du vivre ensemble.

Nos séjours, nos accueils de loisirs, nos stages doivent permettre aux participants de vivre une vie collective de qualité fondée sur l'engagement de chacun et la participation aux décisions qui les concernent.

**Vivre ensemble, c'est :**

- Un respect de vivre ensemble,
- Des temps d'échange, d'expression et d'écoute en toute démocratie (débat, café - philo, rencontre),
- Une prise en compte des différences dans la vie du groupe, dans un souci de tolérance et de laïcité,
- Une participation à la vie collective et quotidienne de façon active,
- Un aménagement adapté des lieux, afin de favoriser l'esprit de groupe et la cohésion,
- Un développement des activités demandant de la coopération, de l'entraide (sans exclure la compétition),
- Un entraînement à des prises de décisions collectives,
- Une alternance des temps, en grand groupe, en petit groupe et en individuel,
- Des rencontres et de la solidarité entre les personnes au sein du groupe et dans les territoires concernés.

## **C – EDUQUER l’HOMME dans la NATURE et à la NATURE**

Nos actions s’inscrivent dans la perspective d’une relation plus harmonieuse entre les personnes et l’environnement naturel dont nous dépendons ; au travers des activités, comme de la vie quotidienne, elles visent à sensibiliser et à prendre conscience de la richesse et de la fragilité du patrimoine naturel comme étant un bien commun. Eduquer à la nature, vise aussi à :

- **Emerveiller** : la personne est un être sensible touché par la beauté d’un paysage ou d’un cours d’eau, la fragilité d’un insecte.
- **Connaître, comprendre, respecter** : apprendre, nommer les choses, comprendre ne sont pas réservés à l’école et peuvent procurer du plaisir.

Il est cependant primordial de réaliser ces actions sur le terrain, dans la nature ! En effet, aller dehors, utiliser son environnement comme support pédagogique, c’est :

- Recréer du lien avec la nature (les 4 éléments, les plantes, les animaux, les écosystèmes),
- Etre acteur de ses découvertes et non spectateur,
- Privilégier une approche sensible de la nature,
- Pouvoir rêver, se ressourcer dans un milieu calme, pouvoir utiliser l’espace pour jouer, courir, grimper, crier, vivre l’aventure, c’est satisfaire les besoins fondamentaux de la personne, (l’enfant et l’adulte) et son épanouissement personnel,
- Rencontrer les hommes et les femmes qui l’apprécient et échanger avec eux (pêcheurs, agriculteurs, promeneurs, jardiniers, habitants,...).
- Se dépayser : c’est l’occasion de sortir de ses habitudes, de s’ouvrir aux autres et à d’autres centres d’intérêts, être « ailleurs » (ce n’est pas forcément aller loin, même notre environnement de proximité est source d’étonnement).

## **D – EDUQUER aux TERRITOIRES et à l’ENVIRONNEMENT**

On éduque aux territoires et à l’environnement.

Nos actions se situent sur le territoire porteur d’un patrimoine naturel et culturel riche et diversifié, le paysage en est une des illustrations. C’est ce territoire, milieu de vie quotidien ou occasionnel des enfants ou des adultes qui est l’objet de cette découverte.

Nos actions éducatives s’inscrivent dans la perspective d’une relation plus harmonieuse entre les personnes et l’environnement ; au travers des activités, comme de la vie quotidienne, elles visent à augmenter la faculté d’attention et de faire prendre conscience que la Terre est un bien commun.

Nous portons une attention particulière aux différentes échelles territoriales, du local au global, du lieu de vie à l’échelle planétaire. Nos actions prennent donc en compte cette dimension avec le souci d’une solidarité Nord Sud et avec les générations à venir.

Cette motivation d’éducation à l’environnement débouche sur un état d’esprit constructif qui encourage chacun à agir avec responsabilité, y compris dans ses gestes quotidiens. Des attitudes plus responsables seront donc favorisées autour de la problématique des déchets, du bruit, de l’énergie, de l’eau, etc...

Une vigilance est de mise pour éviter tout risque d'endoctrinement, tout dressage comportemental.

L'éducateur favorise le « bon » comportement sans l'imposer ; de même, il encourage la recherche collective d'actions sans manipulations, en veillant à ce qu'elles aient du sens pour tous.

Ces quatre objectifs éducatifs concourent tous à aller vers une humanité sans démesure et en paix sur une planète à sa dimension où chacun puisse tracer son propre chemin.

L'association, y compris dans ce domaine, réaffirme sa laïcité et sa vigilance à éviter tout endoctrinement et dérives politiques, religieuses ou sectaires.



### **Les ENGAGEMENTS de l'EQUIPE EDUCATIVE**

Les animateurs, directeurs et formateurs travaillant à l'association s'engagent à être attentifs aux autres et au monde, en étant :

- Garants responsables de la sécurité physique et morale des personnes, y compris dans les situations les plus banales,
- Epanouis, enthousiastes et généreux,
- Conscients de leur rôle éducatif,
- Acteurs,
- Ouverts à la richesse du monde dans sa diversité,
- Dotés de sens critique,
- Conscients de l'intérêt du travail en équipe,
- Soucieux de cohérence entre le dire et le faire,
- Conscients enfin, que l'animation, c'est se mettre au service de la personne (enfant, ado, adulte), sans servilité, c'est l'accompagner dans sa propre construction.

